

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du C.C.A.S de Noyal-Châtillon sur Seiche n° 2024 - 08**

Le Conseil d'Administration du Centre Communal D'Action Sociale de Noyal-Châtillon sur Seiche

dûment convoqué, s'est réuni le 28 Mars 2024 à 19H au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Henri NICOLLE, vice-président du C.C.A.S. puis de M Sébastien GUERET, président du C.C.A.S à compter de 19H15.

Nombre de membres

En exercice : 15

Présents 12

Votants 13

Date de la Convocation : 18 Mars 2024

Présents : MM. Henri NICOLLE, Christiane COLLAIRE, Thibault DELINOTTE, Christine HUON, Eric CHOPIN, Agnès BLANCHARD, Michel BOURTOURAUULT, Béatrice CLOAREC, Sébastien GUERET, Muriel SERRE, Serge MONHAROUL, Pierre MEZERAY

Absents excusés : MM. MOTET, LESAGE, PERRIN-RAMAGE

Mme MOTET a donné pouvoir à M. NICOLLE

SUBVENTIONS 2024

Le Conseil d'Administration participe financièrement aux actions de certains organismes. Il est proposé de verser les subventions suivantes à :

L'ASSIA-réseau UNA : 1 779 €

L'ADMR de BRUZ : 2 561,30 €

L'APAS (Asso Partage Amitié Solidarité) : 1038,10 €

CLUB FEMININ (pour confection bouquets repas personnes âgées) : 200 €

PAE (Point Accueil Emploi) : 14636 €, soit :
Subvention de fonctionnement : 14 020 €
Subvention de provision retraite : 616 €

Banque Alimentaire : 500 €

CIDFF : 1 224 €

Clic Alli'âges : 3 130,26 €

Les Restos du Coeur : 1 500 €

APF : 100 €

Mouvement Breton EHPAD en danger : 100 €

Le Conseil d'Administration donne son accord à l'unanimité

Pour extrait conforme
Le Maire, Président du CCAS
Sébastien GUERET

